

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

DE QUOI L'ESCLAVAGE EST-IL LE NOM ? (XV-XXI^e siècle)

Coordination : António DE ALMEIDA MENDES (Université de Nantes/Institut d'études avancées de Nantes), Krystel GUALDÉ (Château des Ducs de Bretagne)

Organisation : École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid), Château des Ducs de Bretagne, Institut d'études avancées de Nantes (ANR, programme "Investissements d'avenir" réf. ANR-11-LABX-0027-01), Programme STARACO (Statuts, Races et Couleurs dans l'Atlantique, Université de Nantes, Région des Pays-de-la-Loire), EA1163 (CRHIA, Université de Nantes).

Collaboration : Académie de France à Madrid (Casa de Velázquez), Centre international de recherches sur les esclavages et les post-esclavages (USR CIRESC), Projet européen SLAFNET « Slavery in Africa : A Dialogue between Europe and Africa ».

Lieu : Château des Ducs de Bretagne, Nantes (France)

Dates : 25-28 juin 2018

Date limite d'inscription : 12 avril 2018 (13h, heure de Madrid)

Présentation

Le mot « esclavage » montre aujourd'hui ses limites pour définir une réalité que l'on tend à qualifier d'universelle. Les recherches conduites depuis les années 1970 sur la traite, sur l'esclavage et sur les sociétés coloniales de l'espace atlantique ont construit la figure de l'esclave marchandise, d'un esclave réduit au statut de victime passive d'un système esclavagiste capitaliste. La violence des traites transatlantique, orientale et transsaharienne est un acte fondateur de l'esclavage dit moderne. La marchandisation du corps des femmes et des hommes africains a ainsi constitué un moment particulier dans la construction de la figure du nègre, comme figure de l'homme aliéné et déshumanisé. Elle ne suffit pas à expliquer ce que fut un esclave. Les expériences multiples des esclaves, les relations économiques et sociales complexes qui ont pu se nouer entre un maître et un esclave, la capacité de l'esclave à convoquer le droit pour assurer sa défense dans les régimes esclavagistes ou dans les sociétés à esclaves, à s'affranchir, à s'assurer une autonomie culturelle et économique montrent que l'esclavage ne peut être réduit à un modèle théorique. L'esclavage peut être expliqué par les modes de fonctionnement et de penser des sociétés passées ; mais des formes d'esclavage ont pu aussi être recrées dans le cadre de nouveaux systèmes économiques et sociaux, tandis que d'autres ont pu être oubliées ou ignorées. En Afrique, aux Amériques, en Europe comme au Maghreb ou au Proche-Orient, nombre d'esclaves ont été intégrés dans les sociétés tout en demeurant porteurs d'une condition d'incertitude : on pouvait à tout moment les ramener à leurs statuts, à leurs conditions, à leurs origines, à leur race. Cette condition d'incertitude était inscrite dans le fonctionnement des sociétés et des rapports humains, dans les représentations que l'on pouvait localement se faire de l'esclavage et de la liberté. Esclavage et liberté : ces deux notions n'ont eu cesse de dialoguer à travers le temps, de se construire l'une avec l'autre, l'une contre l'autre. Après les abolitions, les dynamiques sociales qui se mettent en place sont, de fait, d'une extrême complexité et les gouvernements successifs post-coloniaux ont eu une attitude ambivalente à l'égard de la question de l'esclavage et de la traite. De nos jours, les stigmates attachés aux statuts des anciens esclaves restent tenaces et ont permis le maintien d'inégalités statutaires, alors même que les législations nationales les ont formellement abolies.

Cette université d'été souhaite interroger l'usage qui a été fait à travers le temps, en fonction des lieux et des contextes du mot « esclavage ». A bien des égards, le terme esclavage apparaît aujourd'hui comme le moins approprié pour qualifier des situations, des pratiques et des représentations qui traversent les siècles, s'inscrivent dans la densité des terrains, des espaces et des tissus sociaux. Dans quelle mesure une lecture de l'esclavage à l'échelle globale, mais caractérisée par le refus du récit de la modernité occidentale, et une relecture des sources coloniales et orales peuvent-elles offrir de nouvelles possibilités pour écrire une autre histoire, qui

serait soucieuse de la singularité des expériences et des contextes ? Sous quelles conditions et selon quelles modalités la relocalisation de l'esclavage et de ces questionnements ouvre-t-elle de nouvelles perspectives heuristiques ?

Cette manifestation est l'occasion pour des spécialistes des mondes africains, américains et européens, en résidence à l'Institut d'études avancées de Nantes et/ou membres du projet européen SLAFNET, voire spécialement conviés à Nantes à cette occasion, de réfléchir à la construction des catégories, des identités et au passé colonial de la ville de Nantes.

Elle vient conclure le programme de recherche pluriannuel PRALT (PRAtiques de l'ALTérité) et s'inscrit également dans le cadre de la « saison décoloniale », intitulée « Expression(s) décoloniale(s) », qui se déroulera au Musée d'histoire de Nantes du 28 avril au 5 novembre 2018.

Elle se tiendra du lundi 25 juin au jeudi 28 juin 2018, autour de conférences grand public et de 4 ateliers thématiques, qui réuniront 20 jeunes chercheurs internationaux.

Intervenants

Yaovi AKAKPO

Université de Lomé (Togo) / Institut d'études avancées de Nantes

Parfait AKANA,

Université de Yaoundé II (Cameroun) / Institut d'études avancées de Nantes

Marie-Pierre BALLARIN

Institut de recherche pour le développement (Nice) / Projet européen SLAFNET

Catherine COQUERY-VIDROVITCH

Université Paris Diderot

Myriam COTTIAS

CNRS, CIRESC

António DE ALMEIDA MENDES

Université de Nantes / Institut d'études avancées de Nantes) / Projet européen SLAFNET

Céline LABRUNE-BADIANE

Université Paris Diderot / Institut d'études avancées de Nantes

Abderrahmane N'GAIDÉ

Université Cheick Anta Diop (Sénégal) / Institut d'études avancées de Nantes) / Projet européen SLAFNET

Samuel NYANCHOGA

Université Catholique d'Afrique de l'Est (Kenya) / Institut d'études avancées de Nantes) / Projet européen SLAFNET

Felwine SARR

Université Gaston Berger (Sénégal) / Institut d'études avancées de Nantes

Vijaya TEELock

Université de l'île Maurice) / Projet européen SLAFNET

Ibrahima THIOUB

Université Cheick Anta Diop (Sénégal) / Institut d'études avancées de Nantes) / Projet européen SLAFNET

Salah TRABELSI

Université Lumière Lyon 2

Conditions pratiques : Réunissant des spécialistes des mondes européen, américain et africain, cette université d'été s'adresse à des étudiants de master, de doctorat ou de post-doctorat. Elle est ouverte à toutes les disciplines des Sciences humaines et sociales qui adoptent une perspective historique dans une démarche empirique. Les langues de travail seront le français, l'espagnol et l'anglais. Les candidatures de jeunes chercheurs réalisant leur (post)doctorat en dehors de la France sont fortement encouragées.

La sélection des **20 participants** se fera en fonction du dossier académique du candidat, de son profil de formation et de sa connaissance des langues. Une priorité sera accordée aux candidats dont les travaux de recherche s'inscrivent dans les champs thématiques de cette université d'été. Pour cela, ils devront présenter une lettre de motivation, en expliquant les raisons de leur candidature (500 mots maximum).

A compter du 20 avril 2018, les candidats seront informés par courrier électronique du résultat de la sélection. Les candidats sélectionnés seront ensuite informés de la procédure à suivre. A l'issue de l'université d'été, les candidats recevront un certificat de présence.

Les candidats devront s'inscrire au moyen [du formulaire électronique en ligne](#), jusqu'au **12 avril 2018 (13h, heure de Madrid)**.

Les frais d'inscription s'élèvent à **50 euros**. Ils comprennent :

- le logement (en chambre double partagée), 4 nuits, du 25 au 29 juin, pour les candidats qui en font la demande et qui ne résident pas à Nantes
- les déjeuners (26, 27, 28 juin)
- un cocktail d'accueil (25 juin), un dîner (27 juin)

Les déplacements et le reste des dîners seront à la charge des participants.

Une aide à la mobilité d'un montant maximal de **300 euros** pourra être accordée aux candidats qui en feront la demande, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur d'Afrique ou d'Amérique latine.

